

Métier Installateur de systèmes de sécurité		
Secteur	Articles	Demandes des employeurs
IC/I	20.02 6) (nouvel article)	Prévoir un principe d'étalement des revenus.
IC/I	Section 20	Permettre, sur une base volontaire, la reprise des heures perdues pour cause d'intempéries durant la semaine régulière de travail.
IC/I	Section 20	Revoir le concept des taux horaires afin d'établir deux plages horaires et abolir les primes concernées.
IC/I	Section 23	Revoir le concept des frais de déplacement.
IC/I	18.05 2)	Modifier l'article 18.05 2) afin d'inclure tous salariés.
IC/I	Section 20	Augmenter la limite quotidienne à 10 heures par jour du lundi au vendredi; Abolir l'article 20.02 5) c) ii); Arrimer l'article 21.06.
IC/I	Section 20	Permettre un horaire de 45 heures sur une base volontaire (pour tous types de travaux).